


Adresse de facturation

BOYER Marianne
14 rue de la marjolaine
30230 RODILHAN
France

Adresse de livraison

BOYER Marianne
MAG PRESSE (P31624)
12 GRAND RUE
30230 BOUILLARGUES
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240502188	07/05/2024	264994	05/05/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-314717	Brosse WC Bravo INCASA	1,00	11,58	11,58
RG-316906	SilverNet Pour réservoirs jusqu'à 100 litres AQUATEC	1,00	21,33	21,33
RG-311012	Papier toilettes LUCART	1,00	2,91	2,91
RG-912341	Entonnoir silicone rétractable INCASA	1,00	4,50	4,50
RG-912452	Porte verres en mousse INCASA	1,00	9,92	9,92
RG-913549	Four pour réchaud camping OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-913569	Moule en silicone pour four - L'unité - Coloris : Rouge OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-913579	Grille pour four de camping OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-914527	Sac de rangement four OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-914557	Moule à muffins en silicone pour four OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-914590	Thermomètre pour le four de camping OMNIA	1,00	13,75	13,75
RG-914500	Livre de recette pour four OMNIA	1,00	0,00	0,00
RG-911874	Toaster/grille-pain pliant INCASA	1,00	7,08	7,08
RG-332822	Colliers plats pour tuyau souple - Acier galvanisé	1,00	5,58	5,58
RG-BQLDQQ83B	Pack Four OMNIA	1,00 PAK	88,29	88,29

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
05/05/2024	Paypal	197,94

Montant total HT			164,94
TVA	20,00 sur	164,94	32,99
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>			
Montant total TTC (EUR)			197,93

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent